

Séance du 10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Excusé : M. Desfarges

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Puravet a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Date de convocation : 31/03/2026

Date d'affichage : 31/03/2026

Délibération n°20260410_030

Objet : Vote des taxes

M. le Maire propose de reconduire les taux de l'année précédente :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 12,60 % + 22,87 % = 35,47 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,96 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,52 %

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les taux de l'année 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvain Conduché

